

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00727 Numéro SIREN : 847 671 054 Nom ou dénomination : A J Z

Ce dépôt a été enregistré le 06/05/2021 sous le numéro de dépôt 14762

1-6 MAI 2021

14762

Imprimé 2065 du 09/06/2020

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes			
Déclaration néante			
Si PME Innovantes			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-D B (entreprises de transport maritime)			
A - ADRESSES DE L'ENTREPRISE		16 B AV GABRIEL PERI 93400	
adresse du siège social		93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE france	
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement			
Adresse de messagerie			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère			
B - ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
Activités exercées		Construction de maisons individuelles	
C - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?		Si oui, nom du logiciel utilisé :	
Nom et adresse du comptable		Salarié/Indépendant :	Tél :
Nom et adresse du conseil		Salarié/Indépendant :	Tél :
Nom adresse et téléphone du CGA ou du viseur conventionné		n° d'agrément du CGA/OMGA :	
Visa : CGA/OMGA		Viseur conventionné	
F - ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC			
1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre :			
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :			
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre :			

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	
--	--

Imprimé 2065 du 09/06/2020

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION			
1 Résultat fiscal			
Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31 %			
Bénéfice imposable à 28 %			
Bénéfice imposable à 15 %			9 559
Déficit			0
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values			
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%			
Plus-values à long terme au taux de 19%			
Autres Plus-values imposables au taux de 19%			
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%			
Plus-values exonérées art. 238 quindecies			
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies	Pôle de compétitivité art. 44 undecies
Société d'investissements immobiliers cotée		Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies			Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer			
Dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI			
D IMPUTATIONS			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)			
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %			

Imprimé 2065BIS du 09/06/2020

2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065							
Formulaire néant							X
H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS							
1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts.							
- Payées par la société elle-même							(a)
- Payées par un établissement chargé du service des titres							(b)
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)							(c)
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							(d)
4. Montants des distributions autres que celles visées en "(a), (b), (c) et (d)" ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)							(e)
							(f)
							(g)
							(h)
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%							(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%							(j)
7. Montant des revenus répartis							total (a à h)
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montants des sommes versées :				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8
J DIVERS							
Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)							
Adresses des autres établissements							
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)						
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages						
MVLt imposées à 15%	MVLt restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
	MVLt imputée sur les PVLt de l'exercice						
	MVLt réalisée au cours de l'exercice						
	MVLt restant à reporter						

Imprimé 2033A du 09/06/2020

2033-A - BILAN SIMPLIFIÉ										
Formulaire néant										
Exercice clos en N										
ACTIF				Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3				
Actif immobilisé										
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012		0				
	Autres	014		016		0				
Immobilisations corporelles		028	3 758	030	451	3 307				
Immobilisations financières (1)		040		042		0				
Total I (5)		044	3 758	046	451	3 307				
Actif circulant										
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052		0				
	Marchandises	060		062		0				
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		0				
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068	7 030	070		7 030				
	Autres (3)	072	2 235	074		2 235				
Valeurs mobilières de placement		080		082		0				
Disponibilités		084	9 765	086		9 765				
Charges constatées d'avance		092		094		0				
Total II		096	19 030	098	0	19 030				
Total général (I + II)		110	22 788	112	451	22 337				
PASSIF							Exercice N NET			
Capitaux propres										
Capital social ou individuel						120	3 000			
Écarts de réévaluation						124				
Réserve légale						126				
Réserves réglementées						130				
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)						131				
Report à nouveau						134				
Résultat de l'exercice						136	7 955			
Provisions réglementées						140				
Total I						142	10 955			
Provisions pour risques et charges						Total II	154			
Dettes (4)										
Emprunts et dettes assimilées						156				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164				
Fournisseurs et comptes rattachés						166	5 106			
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)						169				
Produits constatés d'avance						174				
Total III						176	11 382			
Total général (I + II + III)						180	22 337			
Renvois										
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations	182				

				acquises ou créées au cours de l'exercice		
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Imprimé 2033B du 09/06/2020

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE									
								Formulaire néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE								Exercice N	
Produits d'exploitation									
Ventes de marchandises				209		210			
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214			
	services			217		218		77 479	
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222		
Production immobilisée							224		
Subventions d'exploitation reçues							226		
Autres produits							230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232		77 479
Charges d'exploitation									
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							234		
Variation de stock (marchandises)							236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)							238		1 505
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)							240		
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier		immobilier		242		58 663
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle		243	)	244		
Rémunérations du personnel							250		5 461
Charges sociales							252		1 840
Dotations aux amortissements							254		451
Dotations aux provisions							256		
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259		)	262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)							264		67 920
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270		9 559
Produits et charges divers									
Produits financiers							(III)	280	
Produits exceptionnels							(IV)	280	
Charges financières							(V)	294	
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		)	(VI)	300	170
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348					
Impôts sur les bénéfices							(VII)	306	1 434
2 - BÉNÉFICÉ OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310		7 955

B- RÉSULTAT FISCAL						1		2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312	7 955	314	0
Réintégrations									
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
Provisions non déductibles						322			
Impôts et taxes non déductibles						324			
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM		248	330	170		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options			(Part de loyers dispensés de réintégration)		249	251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
Deductions									
Entreprise nouvelle (44 sexies)						986		342	
Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)						987			
Zone restruct. défense (44 terdecies)						127			
Zone revitalisation rurales (44 quindécies)						138			
Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)						981			
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)						989			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)						991			
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)						990			
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)						992			
Investissements outre-mer						344			
Zone franche d'activité (44 quaterdecies)						345			
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)						993			
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit					346		350	
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies)					655			
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)					643			
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)					645			
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)					647			
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)					648			
	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite					641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352 8 125	354	0
Déficits									
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356			
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)				dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370 8 125	372	0

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
AMENDES	170
Divers à déduire	
Libellé	Montant

Imprimé 2033C du 09/06/2020

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES										
Formulaire néant										
IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Fonds commercial	400		402		404		406	0		
Autres	410		412		414		416	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	420		422		424		426	0		
Constructions	430		432		434		436	0		
Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446	0		
Installations générales agencements divers	450		452		454		456	0		
Matériel de transport	460	3 758	462		464		466	3 758		
Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476	0		
Immobilisations financières	480		482		484		486	0		
TOTAL	490	3 758	492	0	494	0	496	3 758		0
AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		500		502		504		506		0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	510		512		514		516			0
Constructions	520		522		524		526			0
Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			0
Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			0
Matériel de transport	550	0	552		554	451	556			0
Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			0
TOTAL	570	0	572	0	574	451	576			0

PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584
Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à court terme	à long terme		
		19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	
	590	583	594	595
Régularisations				
Total	596	585	597	599

Imprimé 2033D du 09/06/2020

RELEVÉ DES PROVISIONS AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES DÉFICITS REPORTABLES								
							Formulaire néant	X
I. RELEVÉ DES PROVISIONS, AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607			
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616			
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636			
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646			
	Sur clients et cptes rattachés	650	652	654	656			
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666			
TOTAL		680	682	684	686			
B. MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				Dotations		Reprises		
Immobilisations incorporelles				700	705			
Terrains				710	715			
Constructions				720	725			
Installations techniques, matériel et outillage				730	735			
Installations générales, agencements et aménagements divers				740	745			
Matériel de transport				750	755			
Autres immobilisations corporelles				760	765			
TOTAL				770	775			
C. VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un ou deux autres modèles)								
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes								
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B) 780								
II. DÉFICITS REPORTABLES								
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent								982
Déficits imputés								983
Déficits reportables								984
Déficits de l'exercice								860
TOTAL des déficits restant à reporter								870
III. DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C								
Résultat déficitaire résultant de l'article 209C du CGI								995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art.209 C du CGI)								996
IV. DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article								325

	154 bis du CGI		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant			360
	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé			368
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

Imprimé 2033E du 09/08/2020

2033 E- CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS			
			Formulaire néant
			X
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I. Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
Total 1	106		
II. Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
Total 2	144		
III. Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150		
Total 3	152		
IV. Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	
V. Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	du		au
Date de cessation		186	

VI DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

AJZ
SASU au capital de 1 000 Euros
Siège social : 16, bis av. Gabriel Peri
93400 St-ouen

Siren : 847 671 054

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE D'APPROBATION DES COMPTES DU 15 JUIN 2020
ET RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LA GERANCE**

Messieurs,

Nous sommes réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour examiner les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

L'exercice clos le 31 décembre 2019 a permis de réaliser un chiffre d'affaires hors taxes de 77479 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées pour l'exercice à un montant de 69811 €.

le résultat d'exploitation de ce premier exercice est de 7955 euros.

L'exercice se solde par un bénéfice NET de 7955 €

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

aucun événement important n'est à signaler.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Pour l'exercice commencé le 1^{er} janvier 2020, nous espérons augmenter notre niveau d'activité et notre rentabilité.

- Activité en matière de recherche et de développement.

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net de l'exercice, soit la somme de 7955 €uros de la manière suivante :

Résultat net de l'exercice7955 €

Augmenté du compte « *Report à nouveau* » d'un montant de €uros

Soit une somme de 7955 €uros

En totalité au report à nouveau : 7955 €uros

☞ ☛

En conclusion, nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de nous donner quitus en votant les résolutions qui vous sont soumises. Nous vous remercions de votre attention et de votre confiance.

Fait à Aubervilliers le 15 juin 2020

Le Gérant